



PROGRAMME/DEVIS DE FORMATION

N° FORMATEUR FNP : 1 175 241 80 75

Susceptible d'être pris en charge par le FIF-PL

Thème : Les mycoses podales et les onychomycoses,
Par le Pr Martine FEUILHADE, Maître de Conférence, Praticien Hospitalier,
Responsable de l'Unité de Dermatologie-Mycologie à l'Hôpital St Louis Paris

1 jour, le vendredi 5 février 2010

FNP

57 rue Eugène CARRIERE

75018 Paris – TEL 01 44 79 90 92 /Fax : 01 44 79 08 02

• Objectifs de la formation

Les onychomycoses représentent 50% des onychopathies soit un patient sur deux qui consulte pour un problème d'ongle. La confirmation du diagnostic d'onychomycose par un examen mycologique est indispensable. L'examen clinique est généralement insuffisant pour différencier une onychomycose d'une autre mychopathie alors que la solution thérapeutique sera différente selon les résultats.

• Contenu

9h00 – Accueil - Café

le matin de 9h30 à 16h30

- . Définitions
- . Les différents types d'agents toxiques
- . Les atteintes unguéales
- . Les différents types de localisation
- . Diagnostics différentiels
- . Evocation de l'impact économique d'une prise en charge précise et rapide de la pathologie
- . Techniques de prélèvement suivant la localisation et méthodologie
- . Instrumentation utilisée : hygiène, asepsie, traçabilité

Déjeuner sur place à 12h30

- . Interprétation des résultats
- . Les différents traitements adaptés à chaque pathologie
- . Les patients à risque et les maladies chroniques
- . Les interactions médicamenteuses induisant une fragilité de l'ongle
- . Les contre-indications d'un traitement antifongique
- . Education thérapeutique du patient et de ses aidants
- . Prévention
- . Suivi et récurrences

Fin de la formation à 16 h 45

Tarif 390 € TTC

Conditions d'annulation :

- . La FNP se réserve le droit d'annuler toute formation pour toute cause que ce soit. Le montant de l'inscription sera remboursé dans son intégralité.
- . En cas d'annulation moins de 21 jours avant la date de la formation, il sera retenu la somme de 90 euros du montant de l'inscription correspondant aux frais de dossiers.
- . En cas d'annulation pour cas de force majeure (maladie, décès, accident ...), il est demandé de fournir un certificat médical qui permettra de procéder au remboursement de l'intégralité de l'inscription.



**Inscription « Les mycoses podales et
Les onychomycoses »**

Le Vendredi 5 février 2010

à envoyer à :

FNP, 57 rue Eugène CARRIERE – 75018 PARIS (sous réserve du nombre de participants)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adhérent (fourniture d'un justificatif d'adhésion 2010)

**Règlement par chèque bancaire à l'ordre de FNP, 57 rue Eugène CARRIERE – 75018 PARIS
d'un montant de 300.00 euros**

Non Adhérent

**Règlement par chèque bancaire à l'ordre de FNP, 57 rue Eugène CARRIERE – 75018 PARIS
d'un montant de 390.00 euros**